

Compte-rendu du Conseil Municipal de Brens du 12/07/2022 – Mairie de Brens.

Le PV complet sera proposé pour être adopté lors du prochain conseil prévu le 28/09.

Présents : Roger Patermo (RP), François Frati (FF), Régine Novel (NR), Laure Picchiottino (LP), Georges Delahaye (GD), Christian Chenavier(CC), Roland Piot(PR), Catherine Martin(CM), Nadine Lagrange Van Gele (NLVG), Sandrine Lachize-Piccino (SLP), Stéphanie Gayraud (SG) , Norbert Aubrun (NA).

Excusés : Gregory Prevost , Céline Perin-Guicherd .
Pouvoir de Gregory Prevost à Régine Novel.

Secrétaire officielle : Laure Picchiottino

Préambule

Documents envoyés au préalable à tous les conseillers :

Les projets de délibération, un courriel de rappel concernant la charte pour le transfert de compétence eau et assainissement.

Agenda : prochaine réunion du conseil prévue le 28 septembre

Préambule

Belley nous a renvoyé un nouveau projet pour la police municipale mutualisée, pour avis.

La commune de Brens propose 90 minutes par semaine, pour un coût de 5000 euros par an. Pour 4 heures c'est 14000 euros. Fin septembre nous aurons à délibérer. Convention établie entre Belley et les 6 communes qui adhèrent.

SLP Pour quels besoins ?

RP : Contrôles, en autres, sur Champstel et la Commanderie pour le respect des tonnages et des limitations de vitesse.

SLP Est ce toujours pour une durée de 3 ans ?

RP a demandé un renouvellement annuel de la convention. A vérifier.

SG Si pas de besoin, OK pour arrêter au bout d'un an.

SLP Y a-t-il eu un pré sondage de la population ? SLP a sondé environ une soixantaine personnes qui ne sont pas pour la plupart favorables.

RP La population réclame des contrôles aux infractions aux limitations de tonnages et de vitesse, en particulier entre l'école et l'ancienne gare, tout le secteur de l'ancienne gare jusqu' à la sortie sud après le pont du Furans, Champstel et la Commanderie ; ce dont la gendarmerie n'a guère le temps d'assurer.

FF Les carriers du coin sont plutôt respectueux mais les autres le sont beaucoup moins.

SG Est ce que la commune pourra vraiment se désister alors que du monde est embauché ?

RP La commune de Belley étoffe sa police municipale et cherche à mutualiser son personnel. Chaque commune demeure libre de résilier cette convention selon les modalités prévues qui seront précisées lors de la prochaine réunion du conseil.

NLVG Seront-ils vraiment réactifs ?

FF Lors de la présentation ils ont expliqué qu'ils se déplacent en fonction du degré d'urgence.

SG Qui va les appeler ?

RP Les demandes d'intervention passent par la Mairie.

FF N'oublions pas que la gendarmerie nationale est toujours présente donc ne pas hésiter à faire le 17 pour toute incivilité ou autre. Les contrôles demandés pourront être adaptés par les policiers municipaux.

Ordre du jour

Délibération 1: Charte pour le transfert de compétence eau et assainissement

RP Rappelle que tous les documents relatifs à la demande de la CCBS de signer une charte sur le transfert de la compétence Eau et Assainissement ont été envoyés pour avis à tous les conseillers les 18 mars et 4 mai 2022.

Cette charte retire aux communes leur faculté de décision sur le transfert des résultats comptables Eau et Assainissement à la CCBS.

Le Maire souhaite conserver cette faculté de décision. Il est de bon usage d'établir une convention dans ce cas plutôt que de contraindre les communes par une charte.

Le contexte fait que la Sogedo n'est plus guère en mesure de faire les travaux.

Selon toute logique, le Conseil examinera le transfert de l'argent nécessaire aux travaux à faire et aux échéances d'emprunt, selon les règles en vigueur, les besoins et après analyse aussi des conclusions des schémas directeurs Eau et Assainissement

Sur le projet présenté en Mairie par la CCBS.

Les frais de personnel : un estimatif 34 équivalents temps plein actuels. La CCBS estime 38.

RP a fait observer au vice-président en charge du dossier que l'évolution de la masse salariale n'a pas été prise en compte et que ce coût supplémentaire sera supporté par les abonnés.

Contre 9. Abstentions 5

SLP Observe que le conseil communautaire avait approuvé cette charte à l'unanimité.

FF fait observer que lors de ce vote, la présentation en Mairie de Brens par la CCBS n'avait pas encore eu lieu.

SLP Pour moi une charte est un engagement moral, il y a possibilité de ne pas transférer nos budgets.

RP Si le Conseil vote la charte, il s'agit bien d'un engagement juridique

SLP On aurait pu basculer le budget ailleurs.

RP Ce n'est pas permis. Le droit public entraîne une obligation d'équilibre pour les budgets annexes Eau et Assainissement. Les petites communes ont gardé le droit de voter une subvention d'équilibre à leurs budgets annexes mais l'inverse n'est pas permis. La charte nous impose de tout donner et la CCBS déterminera ses priorités de financement.

SLP Est ce que des investissements qui auraient pu être faits pour dépenser le budget.

RP les contrôles sur nos conduites sont excellents, notre rendement est optimal.

GD attention certains poteaux d'incendie ne sont pas installés sur des canaux de bons calibre.

RP nous n'avons pas eu connaissance de ces problèmes. Rien n'a été signalé en conséquence nous ne pouvons pas intervenir.

SLP cette compétence va partir inévitablement, y aura-t-il un représentant de la commune ?

FF Oui mais ce représentant n'aura aucun pouvoir.

SG Vont-ils sous-traiter ?

RP Normalement la CCBS va tout gérer. Sans rien déléguer. Grand Lac l'avait fait en sectorisant et en déléguant.

FF On travaille avec la Sogedo jusqu'en 2025. A vérifier.

NA Y a-t-il un listing des problèmes à faire ?

FF Oui par exemple les boues des lagunages.

Fin de la discussion .

Délibération 2: Arrêt d'une zone de zonage d'assainissement-volet eaux usées

Annexe du PLU. C'est un périmètre que l'on valide et que l'on met en annexe au PLU.

Adoptée à l'unanimité

SG ou en est le PLU ?

RP Le projet a été envoyé à une trentaine de personnes publiques associées. Attente du retour de ces personnes. Le choix était de garder des zones Ub constructibles. Nous avons déjà déclassé 4,5 hectares qui étaient en zone 2AU.

FF explique qu'il sera de plus en plus difficile de construire.

RP Si l'Etat nous impose de déclasser plus nous aurons difficilement le choix mais ce ne sera pas une décision communale.

Attente du retour du préfet et en fonction on pourra envisager en fin d'année l'enquête publique.

Délibération 3 : Modification des conditions de location des salles communales

CM explique la modification des tarifs des salles. Rajout de la salle des associations et baisse des coûts des salles pour les habitants e la commune.

RP Pour essayer de satisfaire toutes les demandes on instaure des tarifs différenciés entre les 2 salles.

NVG fait remarquer que les réductions sont faites pour toutes les associations.

CM on peut modifier si vous voulez.

RP Modification Pas de réduction pour les associations extérieures.

Demande de mise à jour sur le site internet pour avoir accès aux différents tarifs

Adoptée à l'unanimité

Délibération 4 : Vote des subventions aux associations

CM présente les différentes subventions. Attente du sou des écoles pour leur besoin.

Le total est donc en blanc en attendant

Adoptée à l'unanimité

Délibération 5 : Demande de subvention pour l'avant toit de la chapelle

RP explique que l'avant toit s'affaisse, il est à reprendre.

Concernant la porte un compagnon a le projet de la rénover en 2023.

SLP qui va faire les travaux de l'avant- toit ?

RP on a fait 3 devis, le devis retenu est de 5000 euros.

RP explique que les travaux dépendent des subventions et de l'actualisation du devis

RP attend aussi un devis pour refaire les avant toits de la salle polyvalente., mais les réfections ne sont guère subventionnables. A voir.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 6 : Demande de subvention pour la pompe à chaleur de l'école maternelle

Problèmes récurrents avec la pompe à chaleur, qui a une quinzaine d'années.

Au titre de la transition écologique notre demande est déposée.

Pour la pompe à fuel elle sera aussi à changer pour mettre une chaudière à haute performance énergétique.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 7 : Adhésion de nouvelles communes au service urbanisme mutualisé de la communauté des communes de Bugey Sud au 01/01/2022 et modification de la convention

De nouvelles communes veulent adhérer donc on doit délibérer à chaque demande.

RP explique que Brens s'est plaint car trop d'autorisations ont été délivrées de manière tacite alors que le service instructeur nous les fait payer.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 8 : Rectification erreur matériel sur la délibération 2022-14

FF explique qu'Olivier s'est trompé lors de la saisie informatique d'un chiffre. Une délibération est nécessaire pour rectifier l'erreur selon les observations du Trésor Public.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour est terminé.

Informations diverses

La charge de travail étant en augmentation, une personne est recrutée à partir du 12 septembre 1/3 en renfort cantine et 2/3 en aide au secrétariat mairie. Cette personne est de Bren, s elle a déjà une expérience en Mairie.

CM demain le tour du Valromey passe à 15h30 15h40 il passe à Furans, Peyrieu, puis Furans, Petit Brens Arrivée prévue à Belley vers 16H. Jeunes de 16—17 ans.

Fête du four des pompiers le samedi 27 aout uniquement.

Le dimanche 28 aout Brocante du sou des écoles et Brocante musicale de l'harmonie de Peyrieu-Brens.

Les ateliers numériques commencent à Brens le 8 septembre, (7 jeudis sont prévus) le matin de 9H à 11H30, en mairie de Brens. Ateliers tablette.

FF a participé à l'explication du budget de la communauté de la commune

Le projet centre aquatique les devis sont encore sous enveloppe jusqu'ouù cela ira ?

NA où en est le projet des panneaux photovoltaïques

RP Vous voulez parler du projet du Petit-Brens, c'est la CNR qui gère tout. Vu le renchérissement du coût des matières premières, la rentabilité de ce projet est incertaine.

Y a-t-il besoin de prendre une assurance complémentaire pour les panneaux photovoltaïques.

RP renseignement à prendre auprès de l'assurance.

Considérant la démission d'un agent communal, depuis le 1^{er} juillet une personne est employée aux services techniques CDD de 3 mois en temps plein. La personne a le profil idéal, avec le permis C

Concernant la famille ukrainienne leur fils va entrer en quatrième au collège Sabine Zlatin. La famille ne parle pas français donc c'est assez compliqué.

SG Concernant l'extinction nocturne pourquoi ne pas éteindre complètement l'été ?

LP à voir si les horloges sont programmables de manière saisonnière.

SLP signale la sortie dangereuse au niveau de la voie romaine.

CC Sa situation sur la commune de Belley ne nous permet pas d'intervenir

PR Le nouveau chemin piétonnier aura des plots lumineux.

La cérémonie du 14 juillet aura lieu à 11H

Clôture à 20H35